RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE Arrondissement de THIONVILLE

COMMUNE

DE

KEDANGE-SUR-CANNER – 57920

FORMULAIRE DE DEMANDE DERESERVATION DU CLUB HOUSE

A RETOURNER DUMENT COMPLETE ET SIGNE

AU PLUS TARD 1 MOIS AVANT LA DATE DE RESERVATION

_

IMPORTANT:

Pièces obligatoires à produire pour l'instruction de la demande de réservation de salle :

- Carte d'identité du demandeur
- Le présent formulaire de demande de réservation de salle communale
- Un chèque pour le paiement de la location (100.00 € pour les kédangeois ou 150.00 € pour les habitants extérieurs)
- Une attestation d'assurance responsabilité civile et risques locatifs valide sur la période de location
- Un chèque caution « dégradation du bâtiment » d'un montant de 500 euros.
- Un chèque de caution « Propreté » d'un montant de 150 euros
- Un chèque de caution « détérioration » de 150 euros
- Le règlement intérieur de la salle du club house signé et approuvé

Date et signature du demandeur :